

Walferdange, le 11 avril 2024

## AVIS

Conformément à l'article 9.2 alinéa 2 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la société Schindler Sàrl a demandé l'autorisation relative à l'exploitation d'un ascenseur à Bereldange, 25, Cité Grand-Duc Jean pour le compte de la société Crea Haus Construction SA.

La demande et les plans sont déposés à l'inspection du public au secrétariat communal de Walferdange du 12 avril au 25 avril 2024 inclus.

Le Secrétaire,



Patrick DELMARQUE

Le Bourgmestre,



François SAUBER